

La lettre annuelle 2016

de l'Association Henri Capitant
des amis de la
culture juridique française



■ BILAN 3 ■ AGENDA 6 ■ ÉCHOS & NOUVELLES 8 ■ LES PUBLICATIONS 9 ■ ACTUALITÉ 12

édito

SOLIDARITÉ !

Jamais peut-être, depuis que j'occupe la fonction de président de notre Association, je n'ai autant ressenti la signification du mot « Amis » qui fait partie, avec d'autres, de la dénomination de celle-ci, comme l'indique l'article 1 de ses statuts. En effet, j'ai été autant frappé qu'ému par l'immense solidarité qui a déferlé à la suite des attentats qui ont successivement endeuillé la France et la Belgique, au cours de ces derniers mois. Sitôt que le fanatisme assassin a frappé Paris et Bruxelles, nos boîtes mails ont été envahies de messages de sympathie et de soutien en provenance de

tous les Groupes de l'Association, nous demandant si nous et nos proches avons été épargnés par la barbarie qui a sévi dans nos capitales et massacré au nom du terrorisme religieux des centaines d'innocents.

Que tous les amis de notre Association qui se sont manifestés dans cette période sombre pour la démocratie sachent que je suis particulièrement fier de présider une Association qui ne se réduit pas à de simples échanges scientifiques et qui irrigue une amitié sincère et à toute épreuve !

DENIS MAZEAUD

L'ÉVÉNEMENT : INVENTAIRE DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT, LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE EN DROIT DES AFFAIRES : ACQUIS ET PERSPECTIVES

Les récentes interrogations autour de l'Euro ont révélé la fragilité d'une construction monétaire ne reposant pas sur des fondations juridiques communes : des voix d'hommes et de femmes de bonne volonté et issus de la société civile se sont élevées pour que soit consolidée la zone Euro en la fondant sur un système codifié de droit des affaires unifié. A ce titre, l'idée de relancer une construction européenne enlisée par la mise place d'un code européen des affaires a émergé. Celle-ci pourrait être menée dans le cadre des coopérations renforcées permises par les traités européens.

Afin de nourrir cette réflexion au plan scientifique, l'Association Henri Capitant a élaboré un inventaire synthétique de la construction européenne en

droit des affaires et dessiné des pistes de réflexion prospective, et ce dans pas moins de 12 secteurs (droit du marché, droit du commerce électronique, droit des sociétés, droit des sûretés, droit de l'exécution, droit des entreprises en difficulté, droit bancaire, droit des assurances, droit des marchés financiers, droit de la propriété intellectuelle, droit social, droit fiscal). L'inventaire sera prochainement publié et traduit en plusieurs langues. Il permettra de se convaincre de l'hétérogénéité d'une construction européenne en droit des affaires qui n'est, pour l'heure, guère parvenue à construire un droit commercial véritablement européen.

Ce travail de recensement pourrait être la première pierre d'une initiative de codification *Suite p. 2*

Suite de la p. 1 du droit des affaires à l'échelon européen et qui ne s'arrêterait pas au seul droit du marché, de la propriété industrielle ou du commerce électronique. Il est constitué des contributions de : Mireille Bacache (Professeur à Paris 1), Martine Béhar-Touchais (Professeur à Paris 1), Nicolas Binctin (Professeur à Poitiers), Nicolas Cayrol (Professeur à Tours), Philippe Dupichot (Professeur

à Paris 1), Charles Gijssbers (Professeur à Rouen), Cyril Grimaldi (Professeur à Paris 13), Michel Grimaldi (Professeur à Paris 2), Nathalie Martial-Braz (Professeur à Paris 5), Franck Le Mentec (Avocat), Pauline Pailler (Professeur à Reims), Sophie Robin-Olivier (Professeur à Paris 1), Philippe Pétel (Professeur à Montpellier), Anne-Claire Rouaud (Professeur à Reims).

Nouveaux Groupes de l'Association

■ Le Royaume-Uni s'est doté d'un **Groupe britannique**, basé à Oxford et animé par John Cartwright, Professeur à l'Université d'Oxford et directeur de l'Institute of European and Comparative Law, et Geneviève Helleringer, Fellow au St Catherine's College de l'Université d'Oxford. L'Association avait déjà participé par le passé au Moot Court de droit français organisé par Oxford.

■ Un **Groupe australien** de l'Association Henri Capitant a été constitué en 2015. Sa Présidente, Sandrine Alexandre-Hughes, ainsi que sa Secrétaire Générale, Corinne Schwartz, sont toutes deux avocates au barreau de Sydney et juristes en droit français. Le Groupe australien a réalisé son premier projet en participant à la rédaction du volume Australie de la « Bibliothèque de l'Association Henri Capitant ». Les auteurs du texte comptent parmi eux un grand nombre d'acteurs, australiens et français, du monde juridique et judiciaire : juges, avocats à la Cour, avocats conseils et étudiants en droit.

■ **Le bureau de l'Association Henri Capitant de Centrafrique** a vu le jour le 10 octobre 2015 à Ban-

gui (République Centrafricaine). Il est présidé par M. Bertrand Goningai, enseignant-chercheur à l'Université de Bangui. Les membres dudit bureau ont été installés dans leurs fonctions respectives par le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Monsieur Augustin Kongatoua Konzaso pour deux ans.

■ Il a été créé sur l'initiative du Département Droit de la Faculté DEGS de l'Université d'Antananarivo un **Groupe malgache de l'Association Henri Capitant**. L'un des objectifs de cette association nouvellement créée est « d'établir des relations régulières entre les juristes de Madagascar attachés à la culture juridique française » ainsi que « l'organisation de rencontres scientifiques et la participation aux congrès internationaux et ceux organisés par l'Association Henri Capitant des Amis de la culture juridique française ». Ce nouveau Groupe est présidé par Monsieur Ramarolanto-Ratiaray, Professeur des Universités, Faculté de Droit de l'Université d'Antananarivo et a pour Secrétaire générale : Madame Faratiana M. Esoavelomandroso, Professeur ESR, Faculté de Droit de l'Université d'Antananarivo.

Bilan 2015-2016



▲ PARIS, 15 juin 2015

L'accès au juge de cassation : plusieurs groupes de réflexion animés par Claude Brenner, Pascale Deumier et Frédérique Ferrand ont restitué le résultat de leurs travaux sur les missions et l'accès au juge de cassation, au cours d'une journée organisée avec la Société de législation comparée et le Centre d'études constitutionnelles de l'Université Paris 2.

■ PARIS, 7-9 juillet 2015

Campus des avocats : plusieurs membres de l'Association ont animé des ateliers lors du Campus estival du Barreau de Paris sur plusieurs thèmes : « *La réforme du droit des contrats* » (Philippe Dupichot, Cyril Grimaldi et Denis Mazeaud), « *Actualités du droit des contrats* » (Denis Mazeaud), « *Actualité du droit de la distribution* » (Mario Celaya et Cyril Grimaldi), « *Actualité du droit des sûretés* » (Philippe Dupichot), « *Actualité du droit de la responsabilité civile* » (Jean-Sébastien Borghetti), « *Actualité du droit patrimonial de la famille* » (Michel Grimaldi et Hélène Poivrey-Leclerc).

■ BUENOS-AIRES, 23-28 août 2015

Université du notariat mondial : notre Association a apporté sa contribution à la quatrième édition de l'Université du Notariat Mondial organisée par l'UINL.



▲ SÉOUL, 28-29 août

Journées Corée-France-Japon : en collaboration avec ses Groupes coréens et japonais, et avec l'IRDA de Paris XIII, l'Association a organisé un colloque sur la réforme du droit des contrats, développé à travers plusieurs thèmes.

▼ PARIS, 7 et 8 septembre 2015

Journée franco-japonaise : en partenariat avec l'ARIDA et l'IRDA de l'Université Paris XIII, l'Association a organisé un colloque sur le thème « *Droit des sûretés, regards croisés* », déclinés en plusieurs sous-thèmes.



■ **BOGOTA,**
7-9 septembre 2015

Journées franco-colombiennes : quelques membres colombiens et français de notre Association ont échangé avec une délégation italienne de la réforme du droit des contrats, à la suite d'une nouvelle invitation de Juan-Carlos Henao, Recteur de l'Université Externado de Bogota.

■ **POINTE-À-PITRE,**
21-22 septembre 2015 :

Philippe Dupichot et Cyril Grimaldi ont participé à ce Congrès fondateur au cours duquel ils ont présenté *les Principes OHADAC sur les Contrats du Commerce International* à la révision desquels l'Association Henri Capitant a été étroitement associée.

■ **MONTRÉAL,**
25 septembre 2015

Journée franco-québécoise : le Groupe québécois et la Section lyonnaise de notre Association ont organisé plusieurs tables rondes sur la réforme du droit français des contrats.



▲ MONTRÉAL

■ **PARIS,**
14 octobre 2015

Colloque CSN, Lextenso, Defrénois : avec les partenaires précités, notre Association a organisé un colloque intitulé « *L'impact de la réforme des obligations sur la pratique notariale* ».

■ **LAVAL,**
6 novembre 2015

Hommage à Robert Le Balle : dans la lignée des hommages qu'elle a déjà rendus à de grands auteurs de la pensée juridique française, notre Association a consacré une Journée en hommage à Robert Le Balle au cours de laquelle ont été évoqués, à travers plusieurs contributions, la personnalité et l'œuvre de celui-ci.

■ **ALGER,**
8-9 novembre 2015 :

Frédéric Bicheron et Philippe Dupichot sont intervenus au **Campus international des avocats** tenu à Alger

■ **CAMEROUN,**
19-22 janvier 2016

Journées franco-camerounaises : à la suite de l'invitation lancée par Henri Modi-Koko, une délégation de l'Association a participé, à Douala et Tshang, à plusieurs tables rondes consacrées à la réforme du droit des contrats et à l'arbitrage, avec des membres du Groupe camerounais.

■ **PERPIGNAN,**
1^{er} avril 2016

Journée nationale de l'Association : cette année, la Journée nationale de notre Association s'est déroulée, à l'invitation du professeur Yves Picod, à l'Université de Perpignan sur le thème de « *La violence* », appréhendé tant en droit commun qu'en droit spécial des contrats.

■ **PARIS,**
27 juin 2016

Rencontres franco-coréennes. Un atelier d'échanges s'est tenue à l'Institut de Recherches Juridiques de la Sorbonne entre juristes français et coréens conduits par Soo-Gon Park et Hyo-Soon Nam sur les thèmes suivants : « *La fiducie* », « *La stipulation pour autrui* », « *La réforme du droit des contrats* ».



▲ POINTE-À-PITRE

JOURNÉES ALLEMANDES DE L'ASSOCIATION



▲ RÉCEPTION À L'AMBASSADE DE FRANCE À BERLIN

■ MÜNSTER-BERLIN, 23-26 mai 2016

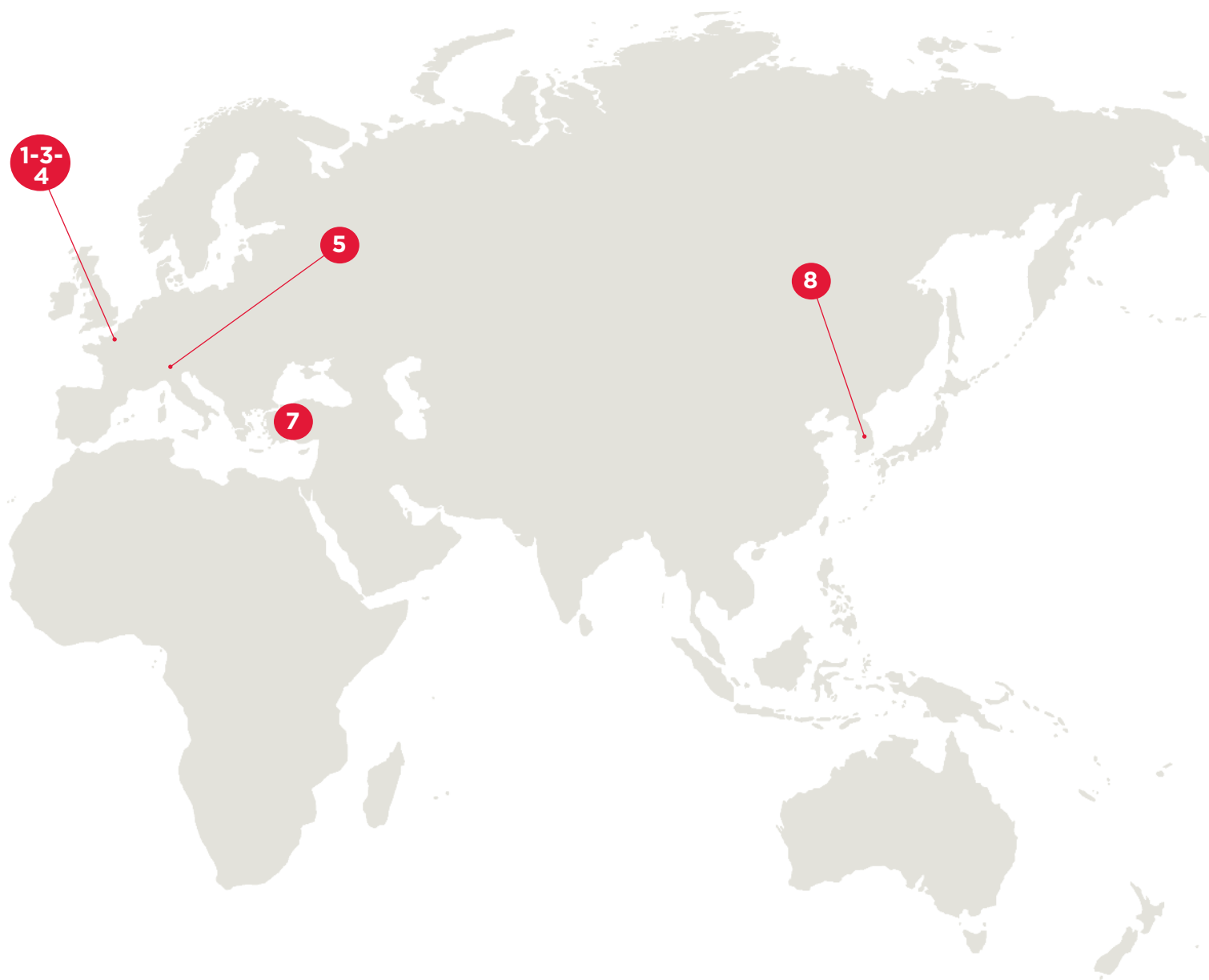
Les dernières *Journées internationales* ont eu lieu en Allemagne, à l'invitation de Reiner Schülze, Président du Groupe allemand de l'Association. Elles réunirent plus de 130 participants issus de 23 pays et 4 continents et rencontrèrent un vif succès.

« *Mondialisation et sources du droit* » (Rapport général belge de Benoit Frydman), « *Mondialisation et circulation des personnes* » (Rapport général québécois de Hervé Prince), « *Mondialisation et investissements* » (Rapport général allemand de Niels Petersen) et « *Mondialisation et internet* » (Rapport général français de Martine Béhar-Touchais) furent successivement étudiés à Münster, puis Berlin.

La synthèse des travaux a été assurée par Marie-Anne Frison-Roche. Le volume correspondant des *Travaux de l'Association*, t. 66, sera publié fin 2016.



Agenda 2016-2017...



① PARIS, 7-9 juillet 2016

Campus des avocats : Plusieurs membres de l'Association animeront des ateliers, lors du Campus estival du Barreau de Paris, sur plusieurs thèmes : « La réforme du droit des contrats » (Philippe Dupichot, Cyril Grimaldi et Denis Mazeaud), « Actualités du droit des contrats » (Denis Mazeaud), « Actualité du droit de la distribution » (Mario

Celaya et Cyril Grimaldi), « Actualité du droit des sûretés » (Philippe Dupichot), « Actualité du droit de la responsabilité civile » (Jean-Sébastien Borghetti), « Actualité du droit patrimonial de la famille » (Michel Grimaldi et Hélène Poivey-Leclerc) ; « Actualités du droit de la construction » (Hugues Périnet-Marquet et A. Pelon).

② BOGOTA, 5-7 septembre 2016

Journée franco-colombienne : le Recteur Juan-Carlos de l'Université Externado de Bogota a lancé une nouvelle invitation à notre Association pour participer à un colloque, sur le thème des « Sources du droit ».



**3 PARIS,
janvier 2017**

Journée franco-brésilienne : les Groupes brésiliens et français de l'Association se retrouveront à Paris pour participer à un colloque dont le thème reste à déterminer.

**4 PARIS,
17 mars 2017**

Journée franco-turque : les Groupes français et turcs échangeront sur leurs réformes respectives du droit des obligations, chaque participant étant invité à livrer ses analyses du droit de l'autre selon une méthode de « Regards croisés »

6

2

JOURNÉES INTERNATIONALES

**5 ITALIE
(TURIN et CÔME),
22-26 mai 2017**

Des **Journées italiennes de l'Association** se tiendront à Turin, à l'invitation du Groupe italien, sur le thème : « Concepts, intérêts et valeurs dans l'application du droit positif ». Les axes d'étude retenus sont les suivants : droit constitutionnel (rapport général allemand), droit privé (rapport général italien), droit de la famille (rapport général espagnol), droit pénal (rapport général français). La synthèse sera assurée par Rodolpho Sacco.

**6 QUÉBEC
(OTTAWA et MONTRÉAL),
28 mai-1^{er} juin 2018 :**
« **Droit et vulnérabilité** ».

**7 TURQUIE
(ISTANBUL et IZMIR),
2019 :**
« **L'action récursoire** ».

**8 CORÉE DU SUD,
2020**

Échos et nouvelles

VERS UNE RÉFORME DU DROIT DES SÛRETÉS ?

À l'initiative de la Chancellerie, l'Association a constitué à l'été 2015 un groupe de travail animé par Michel Grimaldi. Celui-ci a remis fin juin 2016 à la Direction des affaires civiles et du sceau un projet de réforme d'ajustement du droit des sûretés, un peu plus dix années après l'adoption de la réforme du 23 mars 2006. Le groupe s'est notamment attaché à la définition de principes directeurs du droit des sûretés, à

une refonte complète du droit du cautionnement, à la création d'un nantissement de monnaie scripturale, à la suppression de sûretés mobilières spéciales dénuées et à préciser le régime de l'agent des sûretés. Ont plus particulièrement participé à cette entreprise, par ordre alphabétique : Laurent Aynès, Pierre Crocq, Philippe Dupichot, Charles Gijsbers, Maxime Julienne, Philippe Simler, Hervé Synvet.

La Bibliothèque de l'Association Henri Capitant



Pour renforcer les objectifs de l'Association, l'idée a germé de créer une collection intitulée « Bibliothèque de l'Association Henri Capitant ». Chaque Groupe de l'Association a été invité à exposer les grandes lignes de son droit dans un ouvrage de dimension raisonnable, qui permettra à chacun de connaître les fondations et les fondamentaux de celui-ci.

Dans cette perspective, chaque ouvrage de la collection comportera des développements sur l'histoire du

droit, le cadre constitutionnel, les acteurs du droit, le droit pénal, les personnes, la famille, les biens, le contrat, la responsabilité, les quasi-contrats, les entreprises et le droit du travail.

Il s'agit d'une porte d'entrée vers un droit, mais pas seulement. Tout membre de l'Association, identifié comme tel, pourra contacter les auteurs d'un ouvrage, par courriel, en vue d'échanger avec les auteurs.

On comprendra sans peine l'immense richesse de cette nouvelle

collection, grâce à laquelle chacun pourra découvrir et appréhender la substance et l'esprit qui composent et innervent tous ces droits venus d'ailleurs. L'apport qu'elle constitue pour le droit comparé est... incomparable ; l'intérêt qu'elle présente pour tous ceux qui sont vaincus qu'il convient de franchir les frontières étroites de son propre Droit pour mieux l'apprécier et pour s'inspirer, en vue de son évolution, d'autres Droits, est indéniable.

Deux publications de nos Groupes :



< Le **Groupe polonais** édite, sous la direction de Zbigniew Hajn et Dagmara Skupień : « *La responsabilité civile en France et en Pologne* ».

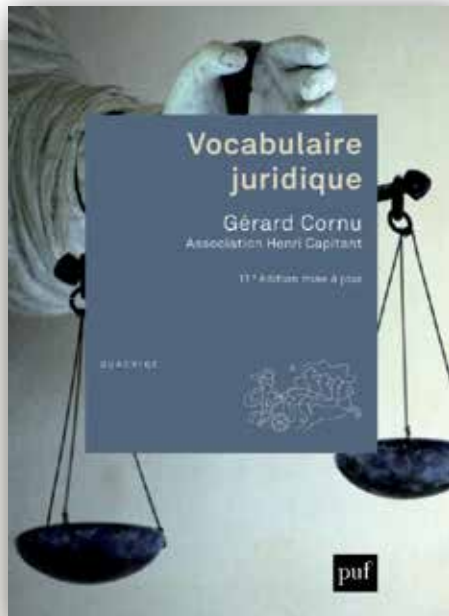
Le **Groupe turc** édite « *La réforme du droit des contrats* », consécutivement à la Journée Franco-Turque qui s'est tenue à Paris le 31 mars 2014. >



Doctorat *honoris causa* d'Anna de Vita.

Le 29 janvier 2016, à l'occasion d'une grande cérémonie solennelle, le président de l'université Paris 2 (Panthéon-Assas) Guillaume Leyte a remis les insignes de doctorat *honoris causa* à 8 grands enseignants-chercheurs dont Anna de Vita. Professeur à l'Università degli Studi di Firenze, Anna de Vita a longtemps présidé aux destinées du Groupe italien et son parcours a été présenté par Michel Grimaldi.

Les publications



→ VOCABULAIRE JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT

Sous la direction de **Gérard Cornu**

La 11^e édition du Vocabulaire est parue dans la collection Quadrige des PUF en janvier 2016, actualisée de nombreuses définitions (1152 pages).

Définir, après les avoir identifiés, les termes juridiques de la langue française, tel est l'objet de ce Vocabulaire juridique. S'appuyant sur un premier travail réalisé par Henri Capitant en 1936, Gérard Cornu a développé « une œuvre nouvelle par ses entrées, sa méthode, ses auteurs... L'éminente vocation du Vocabulaire juridique est de saisir, dans les définitions, les catégories du droit. »

Plus qu'une série de définitions de termes et d'expressions, ce Vocabulaire est un outil de consultation et de recherche

indispensable aux juristes, mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension de notre société, dans laquelle le rôle du droit ne cesse de croître. Depuis sa première édition en 1987, son succès ne s'est jamais démenti. Il s'explique non seulement par la pertinence des définitions, mais aussi par les mises à jour régulières, car le droit est une discipline vivante. Une liste explicative des maximes et adages de droit français, dont certains en latin, complète l'ouvrage.

Éditeur : PUF
Nombre de pages : 1152
ISBN : 978-2-13-065205-2
Numéro d'édition: 11
Format : 14,5 x 20 cm
Prix : 26,00 Euros

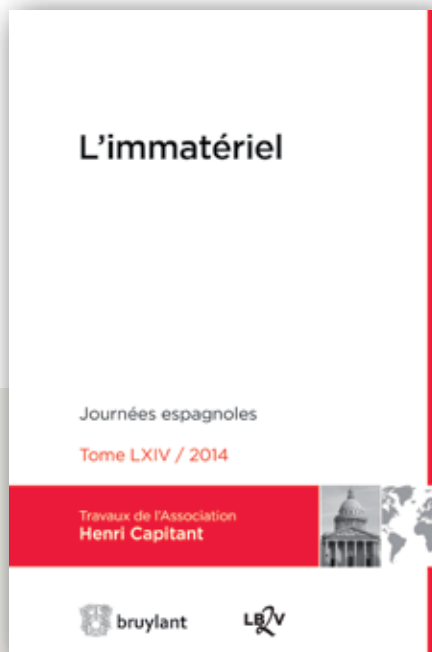
→ L'ACCÈS AU JUGE DE CASSATION, COLLOQUE DU 15 JUIN 2015

Sous la direction de **Guillaume Drago, Bénédicte Fauvarque-Cosson et Marie Goré**

L'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, la Société de législation comparée et le Centre d'études constitutionnelles et politiques de l'Université Panthéon-Assas Paris II ont organisé, le 15 juin 2015, un colloque consacré à « L'accès au juge de cassation », publié aux éditions de la SLC. Plus de 20 interventions rassemblées dans cet ouvrage permettent de comprendre les enjeux contemporains, en droit comparé, de l'accès aux juges suprêmes.

Quelle est la fonction spécifique et la mission d'une cour suprême, d'un juge de cassation, dans un système de droit continental ?





Comment déterminer les conditions d'accès à ce juge ? Quels doivent être les critères d'accès conservant aux justiciables un accès véritable au juge ? Quels sont les critères de traitement des affaires ? Quelle doit être la nature et l'intensité du contrôle exercé par le juge de cassation ?

Des universitaires, de hauts magistrats français et étrangers et des avocats, ont réfléchi à ces questions dans des travaux préalables, puis ont présenté des contributions écrites et orales, reprises dans cet ouvrage, en ouvrant à nouveau le débat.

Au moment où de nombreuses cours suprêmes réfléchissent à leur mission et peuvent être tentées par une restriction d'accès des justiciables à leurs cours par différents modes de régulation, cet ouvrage met l'accent sur la nécessité de maintenir un accès ouvert des justiciables aux cours suprêmes afin de répondre à une forte demande de justice.

Contributions de Jacques Arrighi de Casanova, Alain Bazot, Claude Brenner, Camille Broyelle, Geert Corstens, Pascale Deumier, Guillaume Drago, Carole Fattaccini, Bénédicte Fauvarque-Cosson, Frédérique Ferrand, Marie Goré, Norbert Gross, Matthias Guyomar, David de Kniijff, Alain Lacabarats, Laurent Le Mesle, Timothée Paris, Jean de Salve de Bruneton, Philippe Théry, Klaus Tolksdorf et Jean-François Weber.

Éditeur : Société de législation comparée

Collection : Colloques
ISBN : 978-2-36517-050-5
Parution : 08/2015
Prix : 38,00 Euros.

→ L'IMMATERIEL, JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT

Tome 64

Ce 64^e volume paru en décembre 2015 (1170 pages) réunit les contributions présentées lors des rencontres de droit comparé qui se tinrent à Barcelone (Faculté de droit de l'Université de Barcelone et Université Abat Oliba) puis à Madrid (Université Complutense et Université San Pablo-CEU) des 19 au 23 mai 2014.

L'immatériel intéresse l'ensemble des branches du droit et soulève des questions d'une grande importance, largement renouvelées par le développement des nouvelles technologies.

C'est dire l'intérêt des analyses délivrées par 67 rapporteurs issus de 24 pays et rassemblées dans cet ouvrage.

Sommaire de l'ouvrage :

- Biens et immatériel (rapporteur général : José Javier HUALDE SÁNCHEZ, Espagne) ;
- Contrats et immatériel (rapporteur général : Matthias LEHMANN, Allemagne) ;
- Procédure et immatériel (rapporteur général : Karim BENYEKHLEF, Québec) ;
- Droit international privé et im-

matériel (rapporteur général : Tristan AZZI, France).

- Rapport de synthèse : Rémy CABRILLAC, France

Éditeur : Bruylant

ISBN-10 : 2802753177

ISBN-13 : 9782802753179

Nombre de pages : 1170

Parution : décembre 2015

Prix recommandé : 95,00 Euros

→ LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS : DU PROJET À L'ORDONNANCE

Journée nationale de Nancy, Tome XX

Le 10 février 2016 est une date marquante pour le droit français des obligations : après des années d'effervescence, plusieurs projets doctrinaux ou tentatives de réforme, une cure de jouvence des règles relatives aux contrats, quasi-contrats et régime de l'obligation est sur le point d'entrer en vigueur.

Cette rénovation du paysage contractuel est opportune. Il convenait en effet que le législateur renforce l'accessibilité et la cohérence d'un droit des obligations profondément affecté par deux siècles de sédimentation prétorienne.

À l'évidence, une entreprise d'une telle ampleur charrie son lot d'incertitudes. Il faudra du temps pour que doctrine, pratique et jurisprudence s'approprient un droit qui, certes riche en consolidations, n'en reste pas moins nouveau. Aussi est-il indispensable de garder la mémoire des discussions qui ont accompagné



→ LA REVUE DE DROIT HENRI CAPITANT 2015, NUMÉROS 8 ET 9

Le millésime 2015 de la Revue est un bon cru ! Votre revue change de formule : alors qu'elle comportait deux dossiers thématiques par an, elle proposera désormais un dossier thématique et un panorama du droit français dans diverses matières, à la façon d'un « Yearbook ».

En 2015, le dossier thématique porte sur « **Le contrôle de constitutionnalité en France** », sous la direction de Camille Broyelle (Paris-II) et Wanda Mastor (Toulouse-I). Pas moins de trente documents (doctrine, lois, jurisprudence) sont regroupés pour donner accès à la quintessence de ce thème qui a connu un renouvellement important ces dernières années. Quant au panorama du droit français en 2014, il a été coordonné par Denis Mazeaud, et offre une vue synthétique dans neuf matières présentées par des auteurs spécialistes. Nous espérons que cette conjugaison des archives thématiques et de l'actualité juridique vous plaira. À lire sans modération !

www.revuededroithenricapitant.org

l'élaboration de l'ordonnance pour mieux saisir le sens des nouveaux textes.

La publication de la 20^e Journée nationale de l'Association Henri Capitant (avril 2016, 118 pages) qui s'est tenue sur le projet d'ordonnance à l'Université de Lorraine, le 6 mai 2015, participe de cet objectif.

Sommaire :

- Ouverture par Carole Champalaune, directrice des affaires civiles et du Sceau
- Avant-propos par Guillaume Meunier, sous-directeur du droit civil à la direction des affaires civiles et du Sceau
- Introduction Sous le Code (civil), la doctrine par Frédéric Géa, agrégé de droit privé et sciences criminelles, professeur à la Faculté de droit de Nancy, Université de Lorraine, directeur de l'Institut François Gény (EA 7301)
- Dispositions relatives à la formation du contrat par Nicolas Damas, maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine

- Dispositions relatives à la validité du contrat par Yves-Marie Laithier, professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)
- Les dispositions relatives aux effets du contrat par Philippe Chauviré, professeur à l'Université de Lorraine
- Le projet de réforme et le droit contemporain des contrats : reflet ou trompe-l'oeil ? par Patrice Adam, professeur à l'Université de Lorraine
- Le projet de réforme et les contrats structurellement déséquilibrés par Thierry Revet, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
- Observations finales par Denis Mazeaud, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

Editeur : Dalloz
 Collection : **Thèmes & commentaires**
 Sous-collection : **Association Henri Capitant**
 ISBN : 978-2-247-15898-0
 Nombre de pages : 112
 Parution : 05/2016
 Prix : 38,00 Euros

Actualités

LE MOT DU TRÉSORIER

LA BIENNALITÉ



Les comptes de l'année 2015 se caractérisent par la stabilité des recettes et des dépenses, au moins pour les principaux postes, avec cette particularité que certaines recettes sont soit biennales, comme les droits d'auteur pour le Vocabulaire juridique, soit sont effectives après la clôture de l'exercice.

C'est ainsi que comptablement nous enregistrons une perte de 32 000 €. Les différés de subventions et parfois de cotisations, mais aussi de certaines dépenses, sont essentiellement à l'origine de cette situation ; il nous appartiendra d'y être attentif, même si cela n'affecte pas nos comptes globalement, à la condition que le résultat 2016 soit, lui, positif. Nos partenaires nous sont restés tous fidèles et constituent l'essen-

tiel de nos recettes, les cotisations restant stables à environ 10 % de nos ressources.

Les frais de déplacements et de missions, ainsi que ceux de réception sont quasiment identiques d'une année sur l'autre, représentant 35 % de nos dépenses, ce qui démontre que l'objet social est bien rempli.

FRANÇOIS-XAVIER MATTEOLI

Nos partenaires

Notre Association ne pourrait évidemment rayonnement internationalement, déployer ses nombreuses activités, organiser ces manifestations, ni assurer ses publications, sans le très important soutien matériel et financier de ses partenaires.

Nous remercions donc vivement pour leur soutien constant et déterminant la Fondation pour le Droit Continental, l'Ordre des Avocats aux Conseils, l'Ordre

des Avocats de Paris, le Barreau des Hauts-de-Seine, le Conseil Supérieur du notariat, la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine, les cabinets Gide Loyrette Nouel, TaylorWessing, Altana et Skadden, ainsi que le Groupe Loret.

À la faveur de ces partenariats fructueux, l'Ecole et le Palais se rapprochent opportunément et œuvrent de concert au rayonnement de la tradition civiliste.



Association
Henri Capitant

12, Place du Panthéon - 75005 Paris
Téléphone : +33 (0)1 43 54 43 17
Télécopie : +33 (0)1 40 51 86 52
contact@henricapitant.org

www.henricapitant.org

Association reconnue d'utilité publique en France,
par décret du Gouvernement en Conseil d'État en
date du 12 juillet 1939.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : « HENRI CAPITANT »

fr.facebook.com/pages/Association-Henri-Capitant-des-amis-de-la-culture-juridique-française/211726915704910